

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Séance du jeudi 7 décembre 2023**

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 170 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Mireille BALLETTI - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Mireille BENEDETTI - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Julien BERTEI - André BERTERO - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kayané BIANCO - Marylène BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Linda BOUCHICHA - Doudja BOUKRINE - Michel BOULAN - Valérie BOYER - Romain BRUMENT - Romain BUCHAUT - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Lyece CHOULAK - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Frédéric CORNAIRE - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Alexandre DORIOL - Cédric DUDIEUZERE - Monique FARKAS - Marc FERAUD - Olivia FORTIN - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Loïc GACHON - David GALTIER - Audrey GARINO - Gerard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Magali GIOVANNANGELI - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Roger GUICHARD - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sébastien JIBRAYEL - Nicole JOULIA - Christine JUSTE - Arnaud KELLER - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Vincent LANGUILLE - Philippe LEANDRI - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Pierre LEMERY - Camélia MAKHLOUFI - Bernard MARANDAT - Remi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Anne MEILHAC - Hervé MENCHON - Arnaud MERCIER - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - André MOLINO - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Yannick OHANESSIAN - Grégory PANAGOUDIS - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Benoît PAYAN - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Guy TEISSIER - Françoise TERME - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Anne VIAL - Frédéric VIGOUROUX - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Sophie AMARANTINIS représentée par Gerard GAZAY - Julie ARIAS représentée par Vincent GOYET - Sophie ARRIGHI représentée par Emilie CANNONE - Gérard AZIBI représenté par Laure ROVERA - Nicolas BAZZUCCHI représenté par Roland GIBERTI - Laurent BELSOLA représenté par Yves MESNARD - Moussa BENKACI représenté par Stéphane PAOLI - Nassera BENMARNIA représentée par Marcel TOUATI - Corinne BIRGIN représentée par Camélia MAKHLOUFI - Nadia

Signé le 7 décembre 2023

Reçu au Contrôle de légalité le 12 décembre 2023

BOULAINSEUR représentée par Gilbert SPINELLI - Jean-Louis CANAL représenté par Frédéric GUINIERI - René-Francis CARPENTIER représenté par Martial ALVAREZ - Martin CARVALHO représenté par Christian AMIRATY - Martine CESARI représentée par Olivier FREGEAC - Jean-Pierre CESARO représenté par Nicolas ISNARD - Jean-David CIOT représenté par Pascal MONTECOT - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES représentée par Patrick PAPPALARDO - Vincent DESVIGNES représenté par Vincent LANGUILLE - Claude FERCHAT représenté par Frédéric GUELLE - Stéphanie FERNANDEZ représentée par Kayané BIANCO - Gérard FRAU représenté par Nathalie LEFEBVRE - Agnès FRESCHER représentée par Christian PELLICANI - Daniel GAGNON représenté par Philippe CHARRIN - Eric GARCIN représenté par Christian DELAVET - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par André BERTERO - Prune HELFTER-NOAH représentée par Aïcha SIF - Claudie HUBERT représentée par Marc PENA - Pierre HUGUET représenté par Audrey GARINO - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Cédric JOUVE représenté par Dona RICHARD - Jessie LINTON représentée par Doudja BOUKRINE - Régis MARTIN représenté par Franck SANTOS - Danielle MENET représentée par Alain ROUSSET - Eric MERY représenté par Pierre LEMERY - Lourdes MOUNIEN représentée par Christine JUSTE - Didier PARAKIAN représenté par Véronique MIQUELLY - Anne-Laurence PETEL représentée par Philippe KLEIN - Claude PICCIRILLO représenté par Guy BARRET - Patrick PIN représenté par José MORALES - Jocelyne POMMIER représentée par Sandrine MAUREL - Henri PONS représenté par Catherine PILA - Jean-Baptiste RIVOALLAN représenté par Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Lionel ROYER-PERREAUT représenté par Didier REAULT - Michèle RUBIROLA représentée par Perrine PRIGENT - Michel RUIZ représenté par Georges CRISTIANI - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Francis TAULAN représenté par Jean-Christophe GRUVEL - Yves WIGT représenté par Bernard RAMOND.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Pascal CHAUVIN - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Sophie GRECH - Sophie JOISSAINS - Vincent KORNPROBST - Michel LAN - Éric LE DISSES - Gisèle LELOUIS - Jean-Marie LEONARDIS - Richard MALLIE - Caroline MAURIN - Férouz MOKHTARI - Frank OHANESSIAN - René RAIMONDI - Stéphane RAVIER - Pauline ROSSELL - Valérie SANNA - Catherine VESTIEU - Jean-Louis VINCENT - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Lyece CHOULAK représenté à 15h00 par Sébastien JIBRAYEL - Lisette NARDUCCI représentée à 15h25 par Nathalie TESSIER - Robert DAGORNE représenté à 15h35 par Guy TEISSIER - Valérie BOYER représentée à 16h00 par David GALTIER - Christian BURLE représenté à 16h10 par Joël CANICAVE - Eric CASADO représenté à 16h12 par François BERNARDINI - Hervé MENCHON représenté à 16h25 par Lydia FRENTZEL - Isabelle CAMPAGNOLA-SAVON représentée à 17h04 par Sabine BERNASCONI - Nicole JOULIA représentée à 17h15 par David YTIER - Claudie MORA représentée à 17h15 par Hatab JELASSI - Nathalie TESSIER représentée à 17h20 par Patrick AMICO - Jean-Pierre SERRUS représenté à 17h21 par Didier KHELFA - Loïc GACHON représenté à 17h30 par Daniel AMAR.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Philippe LEANDRI à 15h26 - Benoît PAYAN à 15h30 - Pierre LEMERY à 15h37 - Gilbert SPINELLI à 15h45 - Françoise TERME à 16h00 - Philippe CHARRIN à 16h12 - Emilie CANNONE à 16h13 - Anne VIAL à 16h23 - Linda BOUCHICHA à 16h25 - Gaby CHARROUX à 16h25 - Nathalie LEFEBVRE à 16h25 - Marie BATOUX à 16h25 - Bernard DEFLESSELLES à 16h28 - Stéphanie GRECO DE CONINGH à 16h30 - Mathilde CHABOCHE à 16h35 - Sandrine MAUREL à 16h35 - Sébastien BARLES à 16h38 - Martial ALVAREZ à 16h45 - Monique FARKAS à 16h50 - Samia GHALI à 16h50 - Sébastien JIBRAYEL à 16h50 - Yannick OHANESSIAN à 16h52 - Doudja BOUKRINE à 16h55 - Philippe GRANGE à 16h55 - Julien BERTEI à 16h56 - Véronique MIQUELLY à 17h00 - Yves MORAINE à 17h02 - Jean-Jacques COULOMB à 17h20 - Monique SLISSA à 17h21 - Isabelle ROVARINO à 17h45 - Pascale MORBELLI à 17h45 - Daniel AMAR à 17h45 - José MORALES à 17h45.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

**FBPA-121-15376/23/CM**

**■ Création, définition et suppression d'emplois permanents et non permanents dans le cadre de la nouvelle organisation et des besoins des services de la Métropole**

**78246**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Pour assurer l'adéquation des emplois avec les besoins de fonctionnement de la Collectivité, permettre d'intégrer les compétences professionnelles nécessaires à l'accomplissement des missions métropolitaines et pour adapter les fonctions au nouveau schéma organisationnel de la Métropole, il est proposé de créer, de définir et de supprimer l'ensemble des postes mentionnés ci-après étant précisé que les définitions d'emplois à temps complet ou non, ne donnent pas lieu à la création d'emplois budgétaires.

Nbr de postes	Créés	Définis	Supprimés
Permanents	24	552 <i>Dont 2 à TNC</i>	672 <i>Dont 1 à TNC</i>
Non-permanents	7	0	0

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique. La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment dans son article L332-8 premièrement et deuxièmement ;
- Le Code Général de la Fonction Publique ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;
- Le décret n°88-145 du 15 février 1988, relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents ;
- Le décret n°2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique ;

- Le décret n°2022-48 du 21 janvier 2022 relatif aux emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- La délibération N° FBPA-004-12805/22/BM du 15 décembre 2022 portant organisation des services de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération N° FBPA-030-12936/22/CM du 15 décembre 2022 portant créations, suppressions et définitions d'emplois permanents et non permanents dans le cadre des besoins des services ;
- La délibération N° FBPA-032-12938/22/CM du 15 décembre 2022 portant création et définition des emplois de Direction et de Service dans le cadre de l'organisation des services de la Métropole ;
- La délibération N° FBPA-016-13608/23/CM du 16 mars 2023 portant création et définition des emplois de Divisions et d'Unités dans le cadre de la nouvelle organisation des services ;
- La délibération N°FBPA-033-13479/23/BM du 16 mars 2023 portant Organisation des services de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Ajustements ;
- L'avis de la commission Finances, Budget, Patrimoine et Administration Générale ;
- L'avis du Comité Social Territorial.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Délibère**

**Article 1 :**

**Est approuvée la création de 10 emplois budgétaires permanents à temps complet permettant le transfert des personnels, dans le cadre de la fin des conventions de gestion des parcs et aires de stationnement pour les Communes de Istres et de Miramas à la Métropole Aix-Marseille Provence.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Métropole Aix-Marseille-Provence, établissement public de coopération intercommunale (EPCI), s'est substituée de plein droit aux six anciens EPCI fusionnés conformément aux dispositions de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe.

Ainsi, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence exerce, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, en lieu et place de ses Communes membres, les compétences définies par l'article L. 5217-2 I du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Toutefois, en application de l'article L.5218-2 I du même Code, les communes ont continué d'exercer depuis cette date certaines compétences via des conventions de gestion afin d'assurer la bonne continuité des services.

L'article 181 de la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, est venue clarifier les compétences d'intérêt métropolitain.

Pour l'exercice des compétences prévues aux b et c du 2° du I de l'article L. 5217-2 du présent code, la métropole d'Aix-Marseille-Provence est compétente pour :

« 1° La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt métropolitain, y compris la signalisation.

« La circulation d'un service de transport collectif en site propre entraîne l'intérêt métropolitain des voies publiques supportant cette circulation et des trottoirs adjacents à ces voies ;  
« 2° Les parcs et aires de stationnement d'intérêt métropolitain.  
« Les parcs et aires de stationnement accessoires à un service de transport collectif en site propre sont d'intérêt métropolitain ».

En conséquence, il convient aujourd'hui en application de l'article L.5217-19 du CGCT, de mettre fin aux conventions de gestion et d'opérer le transfert des services ou parties de services concourant à l'exercice des compétences incombant à la Métropole et le transfert du personnel relevant de ces services dans les conditions prévues par l'article L. 5211-4-1 du CGCT avec, notamment, l'élaboration de fiches d'impact et la saisine du Comité Social Territorial après délibération conjointe des organes délibérants.

Le transfert des personnels affectés à 100% sur la compétence transférée s'opère comme suit :

Commune	Catégorie	Grade	Nb de poste
MIRAMAS	C	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
MIRAMAS	C	<i>A définir – en cours de recrutement</i>	1
ISTRES	C	Adjoint technique	2
ISTRES	C	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
ISTRES	C	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
ISTRES	C	Agent de maîtrise	1
ISTRES	C	Agent de maîtrise principal	1
ISTRES	B	Technicien	1

Il est précisé que ces personnels seront transférés de plein droit à la Métropole Aix-Marseille-Provence.

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a procédé lors du transfert à l'évaluation des charges. Cette évaluation a fait l'objet de délibérations concordantes entre les Communes et la Métropole.

Les charges liées à ces transferts seront imputées sur les attributions de compensation.

## **Article 2 :**

**Est approuvée la création de 14 emplois budgétaires permanents à temps complet, afin de tenir compte des besoins de recrutement nécessaires au fonctionnement des services.**

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

### **Pour la Direction générale des services**

Un emploi de Directeur de mission sureté sécurité (Poste N°33505), inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter de manière transversale les sujets de sécurité et de sûreté au niveau du territoire métropolitain, en s'appuyant sur la collaboration du chargé de missions affecté au sein de la direction mission, ainsi que sur les équipes en charge de ces sujets dans les différentes délégations pour construire une réponse transversale et coordonnée de la métropole.

Profil : Bac +5 – Formation Sureté Sécurité – Permis B

Un emploi de Chargé de mission sureté sécurité (Poste N° 33541), inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A, et affecté au sein de la Direction Mission sureté sécurité.

Description des missions : participer de manière transversale à la conduite des sujets de sécurité et de sûreté au niveau du territoire métropolitain, en travaillant en concertation et coordination étroite avec les équipes opérationnelles en charge de ces sujets dans les différentes Direction Générales Délégées métropolitaines.

Profil : Bac +3/4 – Formation Sureté Sécurité – Permis B

Deux emplois de Directeur de Projet (Postes N°33511 et 33512), conformément au décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022 relatif aux emplois d'expert de haut niveau et de directeur de projet des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Les directeurs de projet seront chargés d'animer la conduite de projets et de coordonner à cette fin l'action des services intéressés ou d'assurer des missions de conseil, d'audit ou de médiation, qui requièrent une expérience diversifiée et une grande capacité d'analyse et de proposition. Les missions confiées peuvent évoluer pendant la durée d'occupation des fonctions.

Ces deux emplois relèveront du groupe I comprenant notamment les emplois des établissements publics assimilés dans les conditions prévues par le décret n°2000-954 du 22 septembre 2000 relatif aux règles d'assimilation des établissements publics locaux aux collectivités territoriales pour la création de certains grades de fonctionnaires territoriaux.

## **Pour la Direction générale déléguée Appui et services**

### **Pour le Pôle Numérique**

Un emploi de Technicien informatique (Poste N°33499), au sein de la Direction Infrastructures Numériques, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : être garant du bon fonctionnement et de la disponibilité du système d'information. Assurer la gestion, l'exploitation et la résolution d'incidents (Niveau 1) des divers équipements et services internes et/ou externes qui assurent la composante technique du système d'information.

Profil : Bac +2 dans le domaine de l'informatique souhaité

Un emploi de Gestionnaire de projets relations usagers (Poste N°33500), au sein de la Direction Données et Transformation Digitale, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des techniciens, rédacteurs et adjoints techniques territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : participer activement au déploiement, à la coordination et à la mise en œuvre des actions liées au dispositif Engagés au Quotidien (centre d'appels, site web et application numérique) en lien avec les Directions Opérationnelles de la Métropole. Accompagner l'intégration de nouvelles compétences dans le dispositif de la relation aux usagers. Mettre en œuvre les orientations et axes définis par le Service et validés par la Direction.

Profil : Bac +3 souhaité

## **Pour la Direction générale déléguée Gestion durable du cadre de vie et du cycle de l'eau**

### **Pour le Pôle Protection du Cycle de l'eau**

Deux emplois de Surveillant de travaux (Postes N°33501 et 33502), au sein de la Direction Exploitation Nord, inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : contrôle des travaux et prestations réalisés par les entreprises et les délégataires sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement (eaux usées et pluvial).

Profil : permis B indispensable

Deux emplois d'Instructeur du volet pluvial des autorisations d'urbanisme (Postes N°33503 et 33508), au sein de la Direction Exploitation Nord, inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : sur le périmètre de la zone 2a, au sein de la division Travaux et Exploitation Réseaux, assurer l'instruction et le suivi des actes d'urbanisme et des demandes d'autorisation de raccordement.

Profil : Bac +2 Science de l'Eau, VRD

Un emploi de Chargé d'études effluents non domestiques (Poste N°33504), au sein de la Direction Exploitation Sud, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et rédacteurs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : piloter et contribuer à la maîtrise des pollutions industrielles par les études. Assurer le suivi et le contrôle des délégataires dans leurs missions de gestionnaires des rejets non domestiques.

Profil : Bac +2

### **Pour la Direction générale déléguée Transition environnementale, culture, sports et équipements**

Un emploi de Responsable de division Coordination des services annexes aux ports de plaisance (Poste N°33506) au sein de la Direction Développement des Ports de Plaisance, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en place et coordonner l'activité ZMEL (Zone de Mouillage d'Équipements Légers) sur le territoire métropolitain. Piloter l'organisation de la propreté des ports de plaisance. Sécuriser et structurer les régies pour gérer le traitement de recettes des ZMEL.

Profil : diplôme d'ingénieur, bonne connaissance des équipements maritimes portuaires. Permis Bateau

Un emploi de Responsable d'unité ZMEL (Poste N°33507) au sein de la Direction Développement des Ports de Plaisance, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la gestion technique et l'exploitation des zones de mouillage et d'équipement légers et accompagner l'équipe dans la gestion quotidienne des ZMEL.

Profil : Bac, bonne connaissance des équipements maritimes portuaires. Permis Bateau

Un emploi de Chargé de mission équipements sportifs (Poste N°33542) au sein de la Direction Promotion et performance sportives, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et conseillers des activités physiques et sportives territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : accompagner la reprise en gestion directe du Stadium Miramas Métropole. Assurer la gestion des équipements sportifs. Contribuer au développement des projets transversaux liés à la politique sportive métropolitaine. Contribuer à l'élaboration de dispositifs en lien avec la politique sportive.

Profil : Diplôme de niveau 1 (égal ou supérieur Bac +4 ou +5) ou niveau équivalent de formation ou d'expérience professionnelle : management des organisations sportives ; cycle expert MBA (managers et experts de l'univers de sport Business) ; stadium manager ; école supérieure de commerce ou diplôme de nature équivalente – Expérience souhaitée : 5 ans sur un poste similaire – Permis B

### **Article 3 :**

**Est approuvée la définition de 489 emplois budgétaires à temps complet de conducteurs poids lourds au sein du Pôle Amélioration du cadre de vie**, pour faciliter les futurs recrutements et permettre une plus grande réactivité, dont la répartition est présentée en annexe 1. Il est précisé que cette définition ne donne pas lieu à la création d'emplois budgétaires supplémentaires.

489 emplois de Conducteur poids lourds, au sein des Directions Exploitation Zone 1, Exploitation Zone 2, Collecte Zone 3, Propreté Zone 3, Logistique traitement et valorisation des déchets, inscrits à la nomenclature en référence aux grades d'avancement d'adjoints techniques territoriaux principaux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : assurer la collecte des ordures ménagères en équipage avec des agents de collecte. Transporter les déchets produits par les ménages.

Profil : Permis C et FIMO obligatoires.

### **Article 4 :**

**Est approuvée la définition de 61 emplois permanents à temps complet – ne donnant pas lieu à la création d'emplois budgétaires – afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées.**

Conformément à l'article L.4 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois permanents des collectivités et établissements sont occupés par des fonctionnaires. Toutefois, il est précisé qu'en l'absence de candidatures de fonctionnaires correspondant aux profils recherchés et/ou dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions proposées pourront être exercées par un contractuel sur le fondement et dans les conditions fixées à l'article L. 332-14 ou à l'article L.332-8 du Code Général de la Fonction Publique.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des postes mentionnés ci-après et au régime indemnitaire y afférent prévu par les délibérations adoptées par l'assemblée délibérante.

### **Pour la Direction générale des services**

Un emploi de Chef de projet évènementiel (Poste N°27865), au sein de la Direction Communication, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter de façon transversale et pluridisciplinaire les événements, en particulier les événements B to B et B to C de la Métropole, mais également les événements auxquels la Métropole est partenaire. Être force de proposition pour la conception de projets évènementiels de tout type. Organiser et coordonner la préparation, le déroulement des projets évènementiels internes et/ou externes organisés par la Métropole ou ses partenaires ainsi que leur évaluation. Identifier les ressources nécessaires et les préalables requis, savoir les mobiliser et les coordonner en fonction du planning défini. Travailler en collaboration étroite et en mode projet avec l'ensemble des équipes de la direction de la communication et de l'institution. Réaliser les cahiers des charges et piloter les achats avec les fonctions supports concernés (internes et externes). Réaliser le bilan de l'opération sur son périmètre d'intervention.

Profil : Formation Bac+3/4 en communication. Maîtriser les outils et techniques de communication. Savoir concevoir et piloter un projet évènementiel. Connaître le cadre des procédures d'achat public et maîtrise de l'exécution des marchés publics. Connaissance du cadre réglementaire des collectivités locales et les spécificités des métiers de la communication.

Un emploi de Conseiller technique (Poste N°30029), au sein de la DGS déléguée Développement territorial, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des administrateurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A

Description des missions : mettre en place, piloter et animer le lab' d'innovation métropolitain. Travailler avec les services métropolitains (DGD et Directeurs), le cabinet de la Présidente et les élus concernés par cette démarche.

Profil : Bac+5 IEP et/ou Master / Grandes Ecoles

Un emploi de Conseiller technique (Poste n°33256), inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des administrateurs et attachés territoriaux relevant de la catégorie A.

Description des missions : assurer, auprès du Directeur général des services, le pilotage des dossiers et les montages complexes, notamment sur les thématiques suivantes : cohésion territoriale, prospective, développement économique, transition écologique et énergétique, réseaux culturels, sportifs et gestion d'équipements (ports), Capitale européenne de l'innovation, relations européennes. Travailler avec les services métropolitains (et Directeurs), le cabinet de la Présidente et les élus concernés par ces thématiques transversales. Accompagner les projets structurants et transversaux communs dans son champ de compétence. Analyser et s'assurer de la diffusion et de l'application uniforme des politiques publiques sur l'ensemble de la Métropole. Jouer un rôle de facilitateur et de coordonnateur dans les relations de la Direction générale des services notamment au travers de la diffusion de l'information mais aussi de contacts directs, tant avec les autres directions générales déléguées, qu'avec les partenaires extérieurs. Informer et apporter des conseils en interne. Assurer le lien avec les directions et les services.

Profil : Formation supérieure en Droit public, management, sciences politiques (Bac +5), justifier d'une expérience significative dans un domaine similaire. Bonnes connaissances de l'environnement institutionnel et du fonctionnement général des collectivités. Capacité à recueillir et analyser des informations, mener une réflexion prospective, et traiter de nombreux sujets différents. Compréhension globale de la compétence et de ses métiers, et réelle aisance rédactionnelle.

### **Pour le Pôle Ressources Humaines**

Un emploi de Chargé de gestion et développement ressources humaines modifié en un emploi de Gestionnaire Ressources Humaines (Poste N°25410), au sein de la Direction Attractivité et dialogue RH, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer des missions polyvalentes : gestion administrative du service, Gestion et suivi des carrières spécifiques (emplois fonctionnels, collaborateurs de Cabinet et de Groupe d'Elus Politiques). Assurer également l'instruction et l'analyse de situations complexes et d'études statutaires. Participer activement à la gestion administrative des transferts. Participer aux projets du service.

Profil : Bac +2 à 3 souhaité – Formation RH et juridique – Permis B

Un emploi de Gestionnaire maintien dans l'emploi modifié en un emploi de Gestionnaire accompagnement (Poste N°30505), au sein de la Direction Accompagnement et Qualité de vie au travail, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et des adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : mettre en œuvre sur le plan opérationnel les processus d'accompagnement auprès des agents portés par les conseillers en évolution professionnelle et les chargés de mission maintien dans l'emploi. Prendre en charge le volet gestion RH des procédures d'accompagnement AQVT. Participer à la structuration et la définition des politiques RH DAQVT sur les volets maintien dans l'emploi et conseil en évolution professionnelle.

Profil : Expérience en ressources humaines et accompagnement souhaitée.

Un emploi de Chargé de mission « relations sociales » modifié en un emploi de Gestionnaire dialogue social (Poste N°31610), au sein de la Direction Attractivité et Dialogue RH, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : planifier, programmer les différentes échéances annuelles avec les institutions représentatives du personnel. Assurer la gestion en veillant au respect de la réglementation en matière syndicale et du protocole d'accord relatif aux moyens syndicaux. Assurer la gestion administrative des dossiers du service. Participer au développement des relations sociales.

Profil : Bac à Bac +2 souhaité avec idéalement une expérience dans le domaine des Ressources Humaines.

### **Pour la Direction générale déléguée Appui et services**

Un emploi de Chargé de mission qualité et méthodes modifié en un emploi de Directeur relations aux publics (Poste N°25491), inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés, administrateurs, ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : impulser la stratégie et la vision métier de la direction. Encadrer les activités de la direction et manager ses agents, piloter le risque de gestion, l'avancement budgétaire et l'organisation de la direction. Inscrire son action dans l'anticipation permanente des évolutions structurelles nécessaires au maintien de la qualité du service public et des relations avec les publics. Coordonner l'activité des services placés sous son autorité. Proposer les axes stratégiques de développement des compétences de la direction et les soumettre à la validation de la DGD. Organiser et mettre en œuvre les orientations et axes validés par la DGD. Formaliser les processus métiers de la direction, optimiser les procédures, contrôler et évaluer l'activité de la direction.

Profil : Diplômes d'études supérieures et expérience significative dans le domaine.

Un emploi de Directeur adjoint logistique de flotte technique modifié en un emploi de Directeur logistique (Poste N°26325), au sein du Pôle Technique, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés, administrateurs, ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : impulser la stratégie et la vision métier de la direction. Encadrer les activités de la direction et manager ses agents, piloter le risque de gestion, l'avancement budgétaire et l'organisation de la direction. Coordonner l'activité des services placés sous son autorité. Proposer les axes stratégiques de développement des compétences de la direction et les soumettre à la validation de la Direction de Pôle. Organiser et mettre en œuvre les orientations et axes validés par la Direction de Pôle. Formaliser les processus métiers de la direction, optimiser les procédures, contrôler et évaluer l'activité de la direction.

Profil : Diplômes d'études supérieures et expérience significative dans le domaine.

Un emploi de Gestionnaire marchés publics modifié en un emploi de Directeur de Pôle technique (Poste N°26704), inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés, administrateurs, ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : impulser la stratégie ainsi que la vision métier de la direction de pôle. Définir, mettre en œuvre et évaluer les plans d'action qui découlent de la stratégie. Organiser les moyens humains, matériels et financiers au service des plans d'actions. Encadrer les activités du Pôle et manager ses agents. Piloter les risques inhérents à l'activité dans le domaine du numérique et l'avancement budgétaire et l'organisation du pôle.

Profil : études supérieures en management, pilotage ressources, sciences politiques, sciences de l'ingénieur, système des nouvelles technologies (bac +5 idéalement). Expérience significative dans un domaine similaire.

Un emploi d'agent de gestion administrative modifié en un emploi de chef de service flotte véhicules de service (Poste N°33459), au sein de la Direction des moyens techniques, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : porter le projet de service dans son périmètre de responsabilité, manager les agents de son service et encadrer leurs activités, traduire la vision stratégique en objectifs opérationnels, piloter des projets structurants impulsés par la Direction des Moyens Techniques. Organiser et garantir la planification des projets conduits par le service. Définir et formaliser les procédures mises en œuvre au sein du service.

Profil : études supérieures en management, pilotage ressources, contrôle de gestion, finances publiques (Bac +5 idéalement). Expérience significative dans un domaine similaire.

Un emploi de Gestionnaire juridique marchés publics modifié en un emploi de Conseiller juridique marchés publics (Poste N°32351), au sein de la Direction Achats, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : concevoir et gérer les marchés publics de la DGD Appui et Services (élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises, assistance aux directions opérationnelles dans l'élaboration du Rapport d'Analyse des Offres) en cohérence avec les stratégies d'achats élaborées par le service coordination de l'achat responsable. Être le référent et porter conseil aux agents de la DGD concernant les procédures juridiques relatives aux marchés publics.

Profil : Bac +5, maîtrise ou équivalent dans une spécialité juridique marchés publics.

Un emploi de Chargé de mission Ressources Humaines modifié en un emploi de Gestionnaire support comptable (Poste N°28697), au sein de la Direction Ressources et Coordination, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et des adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : assurer la gestion administrative et budgétaire de la DGD : traitement et suivi comptable des achats ainsi que de l'exécution budgétaire ; suivi financier des marchés publics ; suivi du pilotage financier.

Profil : CAP, BEP, Bac à Bac +2 ou équivalent avec spécialisation comptable

### **Pour le Pôle Numérique**

Un emploi de Chargé de gestion technique modifié en un emploi de Chef de projet aménagement numérique du territoire (Poste N°26335), au sein de la Direction Données et Transformation Digitale, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : prendre en charge, élaborer, concevoir, planifier, suivre les projets liés à l'aménagement numérique du territoire, et être le garant de l'atteinte de leurs objectifs. Établir le plan de répartition des tâches et coordonner les intervenants dans le cadre des projets en charge. Proposer, faire valider et mettre en œuvre les améliorations méthodologiques, et contribuer à l'amélioration des processus de gestion des infrastructures de communication électroniques et de la mission DT en général. Être le garant de la bonne documentation des projets, des méthodes et des processus de la mission DT.

Profil : Diplôme d'ingénieur ou Bac +3/5 études supérieures dans l'informatique souhaité

### **Pour la Direction générale déléguée Développement économique, innovation, attractivité et relations internationales**

Un emploi de Chargé de mission financements européens (Poste N°28878), au sein de la Direction Attractivité Territoriale, Relations Européennes et Internationales, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la Métropole en matière d'influence auprès des institutions européennes, de rayonnement européen et de mobilisation des programmes européens.

Profil : diplôme Bac +5 : Master d'études européennes, Instituts d'Etudes Politiques, écoles de management... Permis B

Un emploi de Chargé de mission accompagnement des entreprises innovantes (Poste N°32841), au sein de la Direction Innovation, Transitions et Enseignement Supérieur et Recherche, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer l'accompagnement des entreprises, laboratoires de recherche et structures d'enseignement supérieure du site dans leurs projets d'innovation et de transfert de technologie et des savoirs. Accompagner les entreprises du Technopôle de l'Arbois dans l'écriture de leur feuille de route du financement de leurs innovations et complémentarité avec la rédaction du business plan des startup piloté par le chargé de mission du Développement économique. Identifier et proposer aux entreprises les outils fiscaux les plus adaptés à leur développement (JEI, CIR, CII...) et les accompagner dans leur mobilisation. Identifier les guichets de financement des innovations (appels à projets de l'ADEME, de la Région SUD, Projets européens...) et accompagner/conseiller les entreprises dans leurs réponses. Réaliser une veille constante des différents dispositifs du financement de l'innovation et assurer la mise en relation avec les partenaires du Technopôle. Coordonner les consultants « innovation » retenus via les marchés publics pour la direction du Technopôle de l'Arbois et assurer l'interface et le suivi avec les startups dont il aura qualifié le besoin. Assurer de manière privilégiée le lien et la concertation sur les dossiers accompagnés avec les partenaires de l'innovation du Technopôle comme : les Pôles de compétitivité, les incubateurs, les KIC, Aix-Marseille Université, les cellules de valorisation des laboratoires, la SATT, collectivités... Travailler avec les acteurs de la recherche publique au transfert technologique de leurs innovations vers l'économie et travailler au processus d'essaimage des chercheurs en Startup. Participer à l'animation et à l'organisation de manifestation sur le Technopôle de l'Arbois en liens l'innovation et la valorisation de la recherche. Assister le Chef de service dans ses missions transverses.

Profil : Bac +5 en développement économique, finance et entrepreneuriat / ou Ingénieur généraliste. Expérience requise dans le domaine du développement économique.

Un emploi de Chargé de mission qualité et développement durable (Poste N°25953), au sein de la Direction Ressources et Coordination, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : veiller au respect des exigences du référentiels qualité Qualiopi afin de maintenir en permanence la certification. Assurer la mise en place des démarches de développement durable. Assurer le suivi et l'animation des projets transversaux du CFA. Assumer des missions de coordination des actions entre les divisions du CFA. Participer à la communication interne du CFA en accord avec le chargé de mission du Centre de documentation et d'information du CFA qui est en charge de la communication interne. Coopérer avec le chargé de mission Développement de l'apprentissage pour maintenir à jour les informations du site internet du CFA, dans le cadre du respect des règles QUALIOPi.

Profil : Master II Gestion de projets, administration, qualité, gestion des collectivités. Expérience de 5 ans en collectivité, si possible en management qualité.

Un emploi d'Instructeur support marché public budget modifié en un emploi de Chargé de mission support budgétaire et exécution comptable (Poste N°33389), au sein de la Direction Ressources et Coordination, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : collaborer au pilotage budgétaire de la DGD et à la mise en œuvre des procédures comptables et budgétaires et des outils de suivi. Elaborer et mettre à jour les tableaux de bord financiers. Mettre en œuvre et suivre la Programmation Pluriannuelles des investissements. Superviser le visa budgétaire et financier des rapports présentés devant les instances de la Métropole. Réaliser des analyses ou des études financières.

Profil : Bac +3 minimum en finances publiques, administration générale.

### **Pour la Direction générale déléguée Gestion durable du cadre de vie et du cycle de l'eau**

#### **Pour le Pôle Amélioration du Cadre de Vie**

Quatre emplois de Chef d'équipe (Postes N°29199, 29285, 29314, 29400), au sein de la Direction Collecte Zone 3, inscrits à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : Encadrer, animer et coordonner l'équipe. Assurer le bon développement des missions dans le respect de la qualité recherchée et des délais donnés. Organiser et distribuer le travail de l'équipe.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

Un emploi d'Adjoint au chef de secteur modifié en un emploi d'Assistant au responsable d'unité (Poste N°29554), au sein de la Direction Collecte Zone 3, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : coordonner et contrôler l'activité du secteur en adéquation avec les objectifs fixés par la hiérarchie en optimisant les moyens mis à sa disposition, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, du code de la route. Seconder le Chef de Secteur dans ses tâches. Encadrer, animer et coordonner l'équipe. Assurer le bon développement des missions dans le respect de la qualité recherchée et des délais donnés. Organiser, distribuer et contrôler le travail de l'équipe encadrante de proximité.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

Un emploi d'Adjoint au chef de secteur logistique centre nuit modifié en un emploi d'Assistant au responsable d'unité (Poste N°29575), au sein de la Direction Collecte Zone 3, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : coordonner et contrôler l'activité du secteur en adéquation avec les objectifs fixés par la hiérarchie en optimisant les moyens mis à sa disposition, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, du code de la route. Seconder le Chef de Secteur dans ses tâches. Encadrer, animer et coordonner l'équipe. Assurer le bon développement des missions dans le respect de la qualité recherchée et des délais donnés. Organiser, distribuer et contrôler le travail de l'équipe encadrante de proximité.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

Un emploi de Gestionnaire financier régisseur titulaire de recettes compostage modifié en un emploi de Chef de projet éco-organismes (Poste N°32055), au sein de la Direction Economie Circulaire et Information, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : piloter la mise en œuvre des projets auxquels le Pôle ACV décide de répondre suite aux appels à projets lancés par les éco-organismes avec lesquels la Métropole est en partenariat. Suivre les contrats avec ces éco-organismes en lien avec les Directions opérationnelles du PACV. Travailler avec les agents intervenants sur ces dossiers REP. Participer à la construction de plusieurs dispositifs innovants.

Profil : Bac +3 à +5

Deux emplois de Chef d'équipe (Postes N°29164 et 32379), au sein de la Direction Exploitation Zone 1, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : encadrer, animer et coordonner l'équipe. Assurer le bon développement des missions dans le respect de la qualité recherchée et des délais donnés. Organiser et distribuer le travail de l'équipe.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

Un emploi de Conducteur poids lourds modifié en un emploi de Surveillant de prestations (Poste N°29846), au sein de la Direction Exploitation Zone 1, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : surveiller et contrôler la bonne exécution des prestations de collecte sur une partie du territoire du Service Nord de la DEZ1. Gérer les prestataires privés. Gérer les agents détachés de la collecte (lien fonctionnel). Assurer la gestion des projets de mise en place de la collecte en porte à porte. Vérifier les suivis. Optimiser les dispositifs de pré-collecte.

Profil : Expérience en surveillance de travaux souhaitée – Permis B

Trois emplois de Chef d'équipe (Postes N° 29102, 31753 et 32080), au sein de la Direction Exploitation Zone 2, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : encadrer, animer et coordonner l'équipe. Assurer le bon développement des missions dans le respect de la qualité recherchée et des délais donnés. Organiser et distribuer le travail de l'équipe.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

Un emploi d'Agent de collecte modifié un emploi de Chef d'équipe (Poste N°30404), au sein de la Direction Exploitation Zone 2, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : encadrer, animer et coordonner l'équipe. Assurer le bon développement des missions dans le respect de la qualité recherchée et des délais donnés. Organiser et distribuer le travail de l'équipe.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

Un emploi de Conducteur grutier modifié un emploi de Chef d'équipe (Poste N°30585), au sein de la Direction Exploitation Zone 2, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : encadrer, animer et coordonner l'équipe. Assurer le bon développement des missions dans le respect de la qualité recherchée et des délais donnés. Organiser et distribuer le travail de l'équipe.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

Un emploi de Chargé de coordination méthode et organisation (Poste N°32215), au sein de la Direction Exploitation Zone 2, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : collaborer quotidiennement avec la direction et le chef du service pour un bon déroulement des activités à l'intérieur du service. Centraliser au niveau du service l'ensemble des indicateurs nécessaires pour un diagnostic et une optimisation des services de collecte. Mission sur certains projets/ Réunions CIQ.

Profil : Baccalauréat technologique ou professionnel – Expérience en formalisation de process souhaitée

Deux emplois de Chef d'équipe (Postes N°22314 et 32467), au sein de la Direction Déchetteries et logistique déchets, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : organiser, suivre et contrôler le travail des agents de déchetteries et/ou déchetteries mobiles, s'assurer de la bonne exécution des marchés relatifs à la zone d'affectation.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

Un emploi de Chef d'équipe (Poste N°22410), au sein de la Direction Déchetteries et logistique déchets, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : organiser, suivre et contrôler le travail des agents affectés sur les « Déchets'tri mobiles » et les prestations d'entretien nettoyage (balayeuse) en déchetteries.

Profil : Expérience managériale souhaitée et permis B

### **Pour le Pôle Protection du Cycle de l'eau**

Un emploi d'Assistant de direction (Poste N°30891), au sein de la Direction Exploitation Nord, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : apporter une aide permanente au Directeur en termes d'organisation personnelle, de gestion, de communication, d'information, d'accueil, de classement et suivi de dossiers. Accompagner, aider, conseiller et guider les agents de la Direction Exploitation Nord dans le respect des consignes et procédures.

Profil : Bac souhaité et permis B exigé

Un emploi de Responsable travaux neufs et enquêtes travaux extérieurs modifié en un emploi de Conducteur de travaux (Poste N°32556), au sein de la Direction de la Régie des Eaux, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : prendre en charge la réalisation des travaux et de leur coordination en collaboration avec les membres du bureau d'étude sous la responsabilité du responsable étude et travaux neufs. Assumer la responsabilité de l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien, à partir d'un dossier technique et de différents outils et moyens. Assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers, jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux. Anticiper les actions à conduire pour garantir la pérennité du patrimoine, la sécurité, l'hygiène et le confort des usagers.

Profil : Bac à Bac +2

Un emploi de Chargé d'opérations hydraulique modifié en un emploi de Chargé d'opérations (Poste N°29254), au sein de la Direction Ingénierie, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : mener des études visant à optimiser le fonctionnement des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement (sanitaire, unitaire et pluvial). Assurer le suivi technique de projets structurants portés par des tiers. Mettre en œuvre et promouvoir la stratégie de gestion des eaux pluviales portée par la Métropole.

Profil : Bac +3 à Bac +5

Un emploi d'Assistant juridique marchés publics modifié en un emploi de Conseiller juridique marchés publics (Poste N°29106), au sein de la Direction Ressources et Coordination, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des attachés et rédacteurs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : gérer administrativement et financièrement les marchés publics et apporter des conseils auprès des Directions opérationnelles de la DGD, en lien avec la Direction de la commande publique. Garantir, par le contrôle et l'expertise, la régularité juridique de la procédure de mise en concurrence et du contrat au regard des textes et solutions jurisprudentielles applicables.

Profil : Bac +3/5 souhaité

## **Pour la Direction générale déléguée Mobilités durables, infrastructures, voirie**

### **Pour le Pôle Infrastructures**

Un emploi de Responsable de division modifié en un emploi de Chargé d'opérations (Poste N°28300), au sein de la Direction Grands Travaux, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et aux grades d'avancement des techniciens principaux territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : superviser la réalisation des opérations d'infrastructures, et d'aménagements urbains. Coordonner les activités techniques administratives, financières et humaines jusqu'au parfait achèvement des travaux en relation avec les différents partenaires internes et externes. Assurer la maîtrise d'ouvrage et la conduite d'opérations des grands projets d'infrastructures : établissement et suivi des plannings d'opération ; suivi budgétaire des opérations ; suivi des interfaces avec les partenaires externes (institutionnels ou privés). Piloter les entreprises et prestations associées à l'exécution des projets desquels il faut assurer la responsabilité : suivi technique, administratifs et financier des marchés de maîtrise d'œuvre, d'assistance et de travaux en phase opérationnelle.

Profil : De Bac +2 au diplôme d'ingénieur

Un emploi de Conducteur de travaux (Poste N°33427), au sein de la Direction Etudes Opérationnelles, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : participer aux projets ambitieux de développement des transports collectifs sur le territoire de la Métropole en concourant à la réalisation du volet Mobilité du Plan Marseille en Grand. Depuis les études de faisabilité jusqu'à la notification des marchés des travaux, effectuer le suivi technique des études de conception des projets d'infrastructures urbaines et de transports collectifs : voiries, ouvrages d'art, Bus à Haut Niveau de Service, parkings relais, pôles d'échanges. Assister également le responsable hiérarchique dans le suivi administratif et financier de ces projets complexes. Réaliser les études d'esquisse et pré-chiffrages de projets. Participer à l'élaboration du volet technique des marchés de maîtrise d'œuvre. Conduire et contrôler des diagnostics techniques (enquêtes réseaux, sondages...). Assurer le suivi du volet technique des études de maîtrise d'œuvre, contrôle des avant-métrés ; le suivi des relations avec les concessionnaires de réseaux (conventions de déviation, création de postes d'alimentation...). Participer à l'élaboration du volet technique des dossiers de consultation des appel d'offres de travaux.

Profil : Bac à Bac +2 (technique)

### **Pour le Pôle Services de Mobilité**

Un emploi d'Agent de gestion modes actifs et nouvelles mobilités modifié en un emploi de Gestionnaire modes actifs et nouvelles mobilités (Poste N°29256), au sein de la Direction Stationnement et Nouvelles Mobilités, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des techniciens et rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assister le chargé de mission Vélo dans le suivi technique, administratif et comptable des projets modes actifs, en particulier le stationnement vélo sécurisé et l'éco-mobilité.

Assurer le traitement et le suivi des subventions aux associations « vélos ». Assurer la relation avec les fournisseurs, les usagers et les autres services de la Métropole.

Profil : Bac +2

### **Pour le Pôle Voirie**

Un emploi de Dessinateur Projeteur (Poste N°30124), au sein de la Direction Aménagement Espace Public Métropolitain, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer les alignements ou vérifier les autorisations de construire lors de la conception d'un projet d'étude à partir d'un cahier des charges et/ou de spécifications techniques.

Profil : Bac à Bac +2

Un emploi de Surveillant de prestations modifié en un emploi de Coordonnateur de tranchées (Poste N°33361), au sein de la Direction Voirie Bassin Est, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des techniciens et des agents de maîtrise territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : coordonner les différentes opérations de contrôles de tranchées qui seront réalisées par les surveillants de tranchées. Assurer un suivi rigoureux des contrôles de tranchées avec un classement des fiches journalières de contrôles. Contacts avec les différentes Directions et Services de la Métropole. Contacts avec les Concessionnaires Exploitants de réseaux et leurs entreprises prestataires. Contacts éventuels avec les C.I.Q, Associations de commerçants, les services techniques des communes du Bassin EST et les administrés.

Profil : Bac à Bac +2

Un emploi de Chargé d'opération modifié en un emploi de Directeur de l'Eclairage Public (Poste N°32501), inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux relevant de la catégorie A.

Description des missions : impulser la stratégie et la vision métier de la direction. Encadrer les activités de la direction et manager ses agents. Piloter le risque de gestion, l'avancement budgétaire et l'organisation de la direction. Assurer le relais managérial, en étant la passerelle entre stratégie et opérationnalité et s'assurer de sa cohérence.

Profil : Bac +5 école d'ingénieur ou expérience dans un domaine similaire

Un emploi de Responsable Entretien Travaux Hors Marseille modifié en un emploi de Chef de Service Exploitation Hors Marseille (Poste N°33481) au sein de la Direction de l'Eclairage Public, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux relevant de la catégorie A.

Description des missions : sous l'autorité du Directeur de l'éclairage public de la Métropole, il assure l'organisation de l'exploitation, des travaux et la coordination avec tous les intervenants sur le réseau ou le matériel. Il assure le management fonctionnel des agents placés sous sa responsabilité pour mener à bien les missions de sa structure. Il assure ponctuellement la continuité de service sur d'autres communes.

Profil : Diplôme d'ingénieur, AIPR, habilitations électriques, permis B

Un emploi de Chargé d'opérations modifié en un emploi de Responsable de Division Miramas Grans Cornillon (Poste N°33367) au sein de la Direction Voirie Bassin Ouest, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : Il définit le plan d'action métier selon la stratégie du service et porte la vision métier. Pilote et orchestre le plan d'action, se positionne en référent qualité et méthode et en interlocuteur privilégié des organismes et acteurs du domaine.

Profil : Bac +2/3 souhaité ou expérience dans le domaine requis.

Un emploi de Responsable voirie – zone Port St Louis du Rhône modifié en un emploi de Responsable de Division Port St Louis du Rhône Fos Martigues Port de Bouc Saint-Mitre (Poste N°33476) au sein de la Direction Voirie Bassin Ouest, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique A et B.

Description des missions : Il définit le plan d'action métier selon la stratégie du service et porte la vision métier. Pilote et orchestre le plan d'action, se positionne en référent qualité et méthode et en interlocuteur privilégié des organismes et acteurs du domaine.

Profil : Bac +2/3 souhaité ou expérience dans le domaine requis.

### **Pour la Direction générale déléguée Transition environnementale, culture, sports et équipements**

Un emploi de Chargé de mission DSP (Poste N°27397) au sein de la Direction Développement des Ports de Plaisance, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : réaliser l'analyse des Rapports Annuels des Délégués (RAD), développer le contenu et harmoniser la forme des RAD pour en faciliter la lecture et le partage. Garantir une relation contractuelle suivie et de qualité avec les délégués et autres intervenants, en tant qu'interlocuteur privilégié, faire remonter au chef de service tout point critique. Assurer le suivi, l'exécution contractuelle et financière, le contrôle sur pièces et sur place, notamment par des visites sur les sites délégués, des contrats de délégation de service public de la direction.

Profil : Diplôme d'études supérieures (Bac +5 droit public recommandé) Connaissances des contrats publics de DSP

### **Pôle Réseaux Culturels, Sportifs et Gestion d'Equipements**

Un emploi d'Assistant de gestion administrative modifié en un emploi d'Agent de développement culturel (Poste N°30355), au sein de la Direction Développement Culturel, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des animateurs et rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la programmation annuelle. Contribuer au développement du réseau de l'UTL (Université temps libre) métropolitaine. Développer les relations publiques de l'UTL. Contribuer à la gestion administrative et exercer les fonctions de régisseur.

Profil : Bac +2 souhaité dans le domaine culturel, touristique ou animation

Un emploi de Chef de projet Education artistique et culturelle (Poste N°31249), au sein de la Direction Développement Culturel, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : identifier, concevoir, développer et évaluer les dispositifs d'éducation artistique et culturelle sur le territoire métropolitain. Participer au développement d'un réseau de partenaires sur le territoire métropolitain.

Profil : Niveau master souhaité et expérience requise en management de projets culturels

Un emploi d'Agent de gestion culturel modifié en un emploi de Gestionnaire programmation culturelle (Poste N°31418), au sein de la Direction Développement Culturel, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : concevoir, coordonner et mettre en œuvre une programmation culturelle variée, à destination de tous les publics.

Profil : Bac +2 souhaité, expérience dans le domaine de la gestion d'événements culturels

Trois emplois d'Agent de bibliothèque chargé de collection (Postes N° 31494, 31496 et 31516), au sein de la Direction Développement Culturel, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la responsabilité documentaire d'un ou plusieurs domaines à l'échelle du réseau, ainsi que la médiation documentaire auprès du public. Concevoir et mettre en œuvre des projets d'action culturelle du département à l'échelle du réseau et du site.

Profil : Bac +2 souhaité

Un emploi d'Agent de bibliothèque modifié en un emploi de Coordonnateur adulte jeunesse (Poste N°31546), au sein de la Direction Développement Culturel, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la responsabilité documentaire d'un ou plusieurs domaines à l'échelle du réseau, ainsi que la médiation documentaire auprès du public. Concevoir et mettre en œuvre des projets d'action culturelle du département à l'échelle du réseau et du site. Coordonner l'activité du pôle, en concertation étroite avec le responsable de division.

Profil : Bac +2 souhaité

Deux emplois de Maître-nageur Sauveteur (Postes N° 25193 et 29859), au sein de la Direction Promotion et Performance Sportives, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : enseigner la natation au sein de l'établissement et assurer la sécurité de baigneurs, dans le respect de la politique aquatique de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Profil : Formation obligatoire PSE 1 - CAEP MNS - AFC – Diplôme : BEESAN – BP JEPS AAN

Un emploi de Chargé de gestion administrative modifié en un emploi de Gestionnaire stock et achats – Référent technique (Poste N°31684), au sein de la Direction Promotion et Performance Sportives, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique B.

Description des missions : assurer la gestion des différents supports de communication, la gestion du guichet unique et le suivi des contrôles d'accès des piscines. Assurer le suivi administratif et financier des marchés publics de la division. – à revoir avec la GPEEC

Profil : Bac +2 souhaité

### **Pour l'Inspection générale des services**

Un emploi de Chargé de mission mutualisation DPO modifié en un emploi de Délégué à la protection des données (Poste N°32965), inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en place et déployer la mission de mutualisation de la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPO) entre la Métropole et les communes membres adhérentes. Piloter le conventionnement avec les communes membres adhérentes. Informer et conseiller les communes membres adhérentes dans l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Assurer le déploiement des outils de gestion de la démarche RGPD auprès des communes membres adhérentes. Co-animer le réseau des DPO du ressort de la Métropole. Assurer en tant que de besoin l'intérim du DPO métropolitain.

Profil : Formation supérieure Bac +5 en Droit / Administration / Grandes Ecoles. Justifier d'une expérience similaire. Connaissance de la réglementation en matière de protections des données, et des marchés publics. Disposer d'une culture juridique.

### **Article 5 :**

**Est approuvée la définition de 2 emplois à temps non complet – ne donnant pas lieu à la création d'emplois budgétaires – en vue de réajuster leur quotité de travail, afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées.**

### **Pour la Direction générale déléguée Transition environnementale, culture, sports et équipements**

#### **Pôle Réseaux Culturels, Sportifs et Gestion d'Equipements**

Un emploi de Professeur de trompette (Poste N°31346), au sein de la Direction Développement Culturel, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique relevant de la catégorie hiérarchique B, pour une durée de 13 heures hebdomadaires.

Description des missions : à partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigner des pratiques spécialisées aux élèves (collectives et/ou individuelles), développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires les plus larges possibles en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement.

Profil : Diplôme d'État

Un emploi d'Accompagnateur piano (Poste N°31366), au sein de la Direction Développement Culturel, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique relevant de la catégorie hiérarchique B, pour une durée de 13 heures hebdomadaires.

Description des missions : à partir d'une expertise artistique et pédagogique, enseigner des pratiques spécialisées aux élèves (collectives et/ou individuelles), développer la curiosité et l'engagement artistique, transmettre les répertoires les plus larges possibles en inscrivant son activité dans un projet collectif d'établissement.

Profil : Diplôme d'État

### **Article 6 :**

#### **Le recrutement pour accroissement temporaire d'activité**

**Est approuvée la création de 5 emplois non permanents à temps complet pour un accroissement temporaire d'activité** au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans les conditions prévues à l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique.

Ces emplois ne peuvent être exercés que 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

La rémunération sera plafonnée par référence au dernier échelon du cadre d'emplois défini pour chacun des emplois et au régime indemnitaire y afférent, en tenant compte des éléments suivants :

- Fonctions exercées ;
- Qualification requise pour leur exercice ;
- Qualification détenue par l'agent ;
- Son expérience professionnelle.

### **Pour la Direction générale des services**

#### **Pour le Pôle Finances**

La Direction Qualité comptable du Pôle Finances dispose d'une équipe de gestionnaires comptables qui vient renforcer les équipes des autres Directions générales déléguées en cas de pics d'activités, d'absences prolongées d'agents, etc. La réorganisation métropolitaine ayant entraîné la mise en place de nouveaux process harmonisés, il a été constaté un besoin d'accompagnement particulier des équipes comptables qui nécessite le recrutement de deux agents comptables pour accroissement temporaire d'activité pour une durée d'un an.

Deux emplois de Gestionnaire comptable, au sein de la Direction Qualité Comptable, inscrit à la nomenclature en référence aux cadres d'emplois des rédacteurs et adjoints administratifs territoriaux relevant respectivement de la catégorie hiérarchique B et C.

Description des missions : assurer le traitement comptable des dépenses et recettes courantes. Recueillir et traiter les informations nécessaires à l'exécution comptable des marchés publics. Assurer la relation avec les fournisseurs ou services utilisateurs. Suivre et gérer les dossiers administratifs (notamment les procédures formalisées et non formalisées des marchés publics, des conventions). Être le référent comptable des directions opérationnelles et du trésor public.

Profil : Bac +2 en comptabilité publique idéalement.

### **Pour la Direction générale déléguée Appui et services**

Depuis plusieurs mois, le magasin Stock et distribution fait face à un accroissement d'activité qui dégrade l'approvisionnement des services en fournitures variées, produits d'entretien et vêtements ainsi que la distribution de composteurs auprès des usagers. Cette surcharge de travail s'explique par un fort absentéisme, perlé et récurrent, ainsi qu'une hausse importante du nombre d'agents en mi-temps thérapeutique. Sur onze agents, deux sont en absence médicale et non remplacés, cinq en mi-temps thérapeutique, et un en mission passerelle au sein d'une autre direction. C'est pourquoi un renfort temporaire de cette division permettrait d'améliorer la situation.

Deux emplois de Magasinier, au sein de la Direction Moyens Techniques, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : réceptionner, stocker, préparer et distribuer les marchandises.

Profil : équivalent Bac professionnel logistique ou niveau 3 souhaité, avec expérience significative dans le domaine.

L'équipe de dépannage de nuit affronte actuellement une surcharge de travail expliquée par plusieurs absences. Cette équipe compte en temps normal 10 agents en charge du dépannage sur la voie publique des engins de la propreté, de 16h à 2h sur sollicitation de la Direction de pôle Amélioration du cadre de vie. Aujourd'hui, au sein de cette équipe de nuit, trois dépanneurs sont en arrêt de travail à la suite d'un accident de service et un en mi-temps thérapeutique, ce qui déséquilibre fortement le fonctionnement du service. C'est pourquoi un renfort temporaire est indispensable pour assurer la continuité du service public.

Un emploi de Conducteur Poids lourds, au sein de la Direction Moyens Techniques, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique C.

Description des missions : déplacer, remorquer ou enlever les véhicules et en assurer la maintenance.

Profil : Permis C, EC. Habilitations FIMO, FCO. Expérience requise dans le domaine de la mécanique.

### **Le recrutement dans le cadre de contrats de projet**

**Est approuvée la création de 2 emplois non permanents pour permettre le recrutement dans le cadre de contrats de projet (en application des articles L.332-24 à L.332-26 du Code Général de la Fonction Publique).**

En application de l'article L. 332-24 du Code Général de la Fonction Publique, les collectivités territoriales peuvent désormais, pour mener à bien un projet ou une opération identifiée, recruter un agent sous contrat dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an, et d'une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Le contrat peut être renouvelé pour mener à bien le projet dans la limite de ces six années.

La procédure de recrutement sous contrat de projet doit respecter la procédure prévue pour les emplois permanents, fixée par le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019, et fait l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi.

### **Pour la Direction générale déléguée Aménagement Durable, Habitat, Inclusion et Cohérence Territoriale**

#### **Pour le Pôle Programmation urbaine et sociale**

La Métropole Aix-Marseille-Provence est lauréate de l'appel à projets « Augmentation du nombre de facilitateurs et de coordinateurs régionaux sur le territoire national - volet social » lancé par l'Etat via la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Provence Alpes Côte d'Azur (DREETS PACA), qui va permettre de renforcer son intervention et maximiser son impact inclusif en direction des publics en difficultés d'insertion professionnelle du territoire.

Inscrit dans le cadre du plan national des achats durables (PNAD) 2022-2025, cet appel à projets a pour objectif l'augmentation du nombre de facilitateurs et coordinateurs régionaux de la clause sociale d'insertion, pour accompagner les acheteurs soumis au Code de la Commande Publique, et plus particulièrement les acheteurs de l'Etat, et permettre ainsi le développement d'une offre d'insertion professionnelle en direction des publics demandeurs d'emploi. L'appel à projets vise à renforcer les capacités d'ingénierie liée à la clause sociale d'insertion (accompagnement de nouveaux acheteurs, calibrage, choix des segments d'achat, accompagnement des personnes, contribution de la clause à la construction de parcours d'insertion dans l'emploi, impacts, etc.) dans une logique de montée en qualité globale du dispositif en coopération avec l'ensemble des acteurs concernés : acheteurs, acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation professionnelle et de l'inclusion sociale.

Pour cela, il est nécessaire de procéder au recrutement par contrat de projet d'un facilitateur clauses sociales, qui viendra renforcer l'équipe de facilitateurs internalisés au sein de la Direction générale déléguée Aménagement durable, habitat, inclusion et cohésion territoriale, ainsi que d'un coordinateur, chargé de coordonner l'action des facilitateurs, d'harmoniser les pratiques et d'animer l'écosystème de l'insertion par l'activité économique.

Ce renfort de l'équipe actuelle des facilitateurs clauses sociales permettra également de répondre aux objectifs d'insertion fixés par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) en lien avec la nouvelle charte nationale d'insertion s'appliquant aux 21 nouveaux programmes de rénovation urbaine.

La création de ces deux emplois non permanents à temps complet, cofinancés par la Métropole et l'Etat a fait l'objet d'une convention, qui a pris effet à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2024. Elle pourra être renouvelée deux fois si nécessaire.

Un emploi de Chargé de mission coordinateur clauses sociales au sein de la Direction Cohésion Sociale, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : assurer le rôle de pivot sur les sujets d'achat inclusif à l'échelle départementale en mettant en œuvre l'animation des facilitateurs dans le cadre de la stratégie de déploiement de la commande publique inclusive.

Profil : idéalement Bac +4 en Développement local, management public, droit public. Expérience et savoir-faire sur des missions de coordinateur clauses sociales appréciés.

Un emploi de Chargé de mission facilitateur clauses sociales au sein de la Direction Cohésion Sociale, inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux relevant de la catégorie hiérarchique A.

Description des missions : mettre en œuvre les dispositifs d'insertion dans la commande publique (et privée) comme levier d'inclusion sociale sur le territoire et notamment dans le cadre des projets de renouvellement urbain.

Profil : idéalement Bac +4 en Développement local, management public, droit public. Expérience et savoir-faire sur des missions de facilitateur clauses sociales appréciés.

#### **Article 7 :**

**Est approuvée la suppression de 672 emplois budgétaires permanents dont 1 à temps non complet en vue de la prochaine mise à jour du tableau des effectifs, répartis comme suit :**

► **Suppression de 670 grades relatifs à la promotion interne et les avancements de grade 2022**

Afin de promouvoir les agents inscrits sur la liste d'aptitude d'avancement de grade et de promotion interne 2022, les postes budgétaires correspondants avaient été créés dans la délibération N° FBPA-052-12059/22/CM, lors du Conseil métropolitain du 30 juin 2022. Il avait été précisé que ces créations occasionneraient les suppressions d'emplois budgétaires correspondants aux grades des agents qui ont bénéficié d'un avancement de grade ou d'une promotion interne lors d'une prochaine mise à jour du tableau des effectifs.

Aussi, afin de permettre à terme la mise à jour du tableau des effectifs, les suppressions de postes correspondants présentées au CST du 21 novembre 2023 sont approuvées.

#### **Avancements de grade : 637**

<b>CATEGORIE A</b>	<b>55</b>
Assistant socio-éducatif	8
Attaché de conservation du patrimoine	1
Attaché hors classe	1
Attaché principal	3
Attaché	25
Conseiller socio-éducatif	1

Directeur territorial	1
Ingénieur	15

**CATEGORIE B 24**

Animateur	1
Assistant d'enseignement artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Educateur territorial des activités physiques et sportives	4
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Rédacteur	1
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	12
Technicien	4

**CATEGORIE C 558**

Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	133
Adjoint administratif	25
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	247
Adjoint technique	75
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	12
Adjoint d'animation	21
Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
Adjoint du patrimoine	1
Agent de maitrise	43

**Promotions internes : 33**

**CATEGORIE A 1**

Bibliothécaire principal	1
--------------------------	---

**CATEGORIE B 11**

Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	5
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	4

**CATEGORIE C 21**

Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	5
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	5
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	6
Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1
Agent de maitrise	3
Agent de maitrise principal	1

- **Suppression d'un emploi de professeur de Mathématiques à temps non complet au CFA**

Pour pallier les difficultés rencontrées face à la pénurie de professeurs de Mathématiques au sein du CFA métropolitain, il a été décidé de transformer un poste à temps non complet en temps complet. Pour cela, il est nécessaire de supprimer le poste à temps non complet puis de créer un poste à temps complet. Ce dernier l'a été lors de la dernière délibération N° FBPA-014-13606/23/CM du Conseil métropolitain du 16 mars dernier. Cette suppression permet donc de régulariser le tableau des effectifs lors de sa prochaine mise à jour.

L'agent initialement affecté sur le poste à temps non complet occupe désormais le poste à temps complet.

Aussi, afin de permettre à terme la mise à jour du tableau des effectifs, la suppression de l'emploi budgétaire de « professeur CFA » à temps non complet, correspondant à la fonction de Professeur de Mathématiques au sein du Centre de Formation des Apprentis, présentée au CST du 21 novembre 2023 est approuvée.

► **Suppression d'un emploi de Chef de service équipements aquatiques et du savoir nager au sein de la Direction générale déléguée Transition environnementale culture, sports et équipements**

Dans le cadre des ajustements de l'organigramme de la Direction Promotion et Performance Sportive, une structuration plus logique au niveau de ses équipements aquatiques est nécessaire. Il est ainsi proposé la suppression du service Equipements Aquatiques et du Savoir Nager ainsi qu'un redéploiement des activités dans des structures déjà existantes. Les deux divisions existantes sont donc transformées en services, l'un en charge des interventions techniques et l'autre en charge de l'accueil des usagers des 15 points d'eau. Ce dernier incluant désormais une unité destinée à collecter les recettes des équipements précités.

Cette simplification organisationnelle vise à faciliter le fonctionnement, à mieux servir les missions et objectifs, ainsi qu'à apporter une meilleure efficacité dans le management des équipes, la cohérence des activités, la circulation des informations et dans le processus décisionnel. Elle s'appuie sur l'analyse du fonctionnement de ce service réalisée depuis la mise en place du nouvel organigramme métropolitain.

De fait, le nouvel organigramme de la Direction Promotion et Performance Sportive, soumis à l'avis du Comité Social Territorial (CST) du 21 novembre 2023, ne prévoit pas de maintenir le poste de Chef de service des équipements aquatiques et du savoir nager au sein de la Direction générale déléguée Transition environnementale culture, sports et équipements.

Ainsi, la suppression de l'emploi budgétaire de Directeur territorial à temps complet, correspondant à la fonction de Chef de service équipements aquatiques et du savoir nager au sein de la Direction générale déléguée Transition environnementale culture, sports et équipements, présentée au CST du 21 novembre 2023, est approuvée. Celle-ci pourra intervenir à l'issue de la procédure engagée avec l'agent concerné.

**Article 8 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Métropole - chapitre 012.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
La Présidente de la Métropole  
Aix-Marseille-Provence

Martine VASSAL